

Compte Rendu du conseil municipal

Séance du 28 mars 2025

Renouvellement de la convention de Mission d'assistance technique du Département en assainissement collectif

Le conseil valide le renouvellement de la convention de mission d'assistance technique pour le suivi des installations d'assainissement collectif pour 2025.

Provisions pour créances douteuses

La constitution de provisions pour créances douteuses constitue une dépense obligatoire au vu de la réglementation. Compte tenu du volume des factures 2023 et 2024 restant à encaisser, et la méthode de dépréciation retenue, il convient d'inscrire seulement 118 .57 € au BP2025

Demande de subvention Association des jeunes Agriculteurs

Les jeunes agriculteurs ont réalisé une animation « défilé de tracteurs illuminés » lors du marché de Noël 2024. Cette animation a rencontré un vif succès.

Pour la renouveler en 2025, ils sollicitent une subvention à la hauteur de la location de la salle Pavie pour le weekend de leur repas « cochon grillé » du mois de novembre.

La location de la salle pour cet événement devrait être facturée comme suit :

Location de la salle le samedi : 302 € (grande salle) + 170 € ((petite salle et cuisines) = 472 €

Location de la salle le dimanche : 152 € (grande salle) + 86 € (petite sale + cuisines) = 238 €

Soit un total de 710 € pour le weekend.

Après délibération, le conseil, à l'unanimité des membres présents, par vote à main levée, décide d'accorder une remise sur la location de la salle pour les 22 et 23 novembre à hauteur de 238 €

Vote des Comptes Financiers Uniques 2024

Le Compte Financier Unique est le document budgétaire qui remplace à la fois le compte de gestion établi par la Trésorerie et le compte administratif établi par l'ordonnateur. Il est présenté aux membres du conseil pour chaque budget (principal, transport scolaire, assainissement collectif et lotissement). Le conseil valide les comptes pour chaque Budget.

Le compte financier du budget principal présente un excédent cumulé de 1 1 142 103.39 € qui permet de couvrir le déficit d'investissement de 519 290.27 €.

Amortissements

Les crédits nécessaires aux amortissements sont validés par le conseil pour 20 795.48 € au budget assainissement et 8 087.03 € au budget principal.

Vote des Budgets primitifs 2025

Le budget primitif est un document comptable qui reprend toutes les prévisions de dépenses et de recettes pour l'année en cours. Il est présenté aux membres du conseil pour chaque budget (principal, transport scolaire, assainissement collectif, et lotissement Du Guesclin).

Le budget 2025 principal s'équilibre en dépenses et en recettes à la section de fonctionnement à 1 381 059.58 € et à 1 750 813.77 € à la section d'investissement.

Les principaux projets pour 2025 :

- Réhabilitation de l'ensemble immobilier du centre bourg : 980 000 €
- Mise en place de la signalétique dans le bourg : 10 341.70 €
- Rénovation de l'éclairage public pour passage en LED : 17 532.45 €
- Viabilisation du terrain pour le projet Espacil rue Joseph Lorée : 15 000 €
- Entretien de la voirie en campagne : 60 000 €
- Reprise des marquages au sol du centre bourg : 10 000 €
- Recharge en sable des allées de l'étang : 3 000 €
- Peintures extérieures des menuiseries de l'école, de la mairie et des logements : 12 600 €
- Remise en état du revêtement du terrain multisports : 10 000 €
- Etang : réfection du parking et bardage du petit préau pour créer un espace de stockage : 7 000 €
- Eglise : remise en état des gouttières : 2 000 €
- Rénovation voirie Rue Bertrand Du Guesclin : 35 000 €

- Création de stationnement rue St Liffard : 5 000 €
- Panneau d'informations générales sur la rue de la Libération (Régalante) : 3 000 €
- Panneau d'affichage électronique : 25 000 €
- Affiches pédagogiques autour de l'étang : 2 500 €
- Achat de tables et chaises pour prêt aux associations et particuliers : 5 000 €

Réhabilitation de l'ensemble immobilier du centre bourg : point d'avancement

Les travaux extérieurs des bâtiments se terminent (façades, charpente, couverture, menuiseries extérieures ...). L'ensemble est hors d'eau hors d'air. Reste à réaliser les aménagements extérieurs (canalisations EP, allées, parkings, clôtures ...)

A l'intérieur : la reprise de l'isolation a été faite, la pose des cloisons et l'électricité sont en cours dans la partie MAM. Le plombier doit intervenir la semaine prochaine.

Infos diverses

Fermeture du réseau cuivre sur Thourie en octobre 2028 : les administrés devront passer sur le réseau fibre d'ici cette date au risque de ne plus avoir de ligne téléphonique fixe. Attention, ce passage à la fibre n'est pas synonyme de connexion internet.

FABLAB itinérant de la Roche aux Fées : il s'installera à Thourie dans la salle des associations en juin et Juillet.